Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Statistik BFS

Note sur la révision des coûts des médecins dans la statistique *coûts et financement*

14 Santé

Coûts et financement du système de santé 2015: chiffres provisoires
Révision dépenses de santé: aperçu de la méthode

1. Résumé

1.1. Contexte

Les données financières sur les dépenses des cabinets médicaux sont depuis toujours lacunaires dans la mesure où ce sont les dépenses totales (y compris ce que les patients paient de leur poche) et non les seules dépenses LAMal qui sont recensées. Cette lacune pourra certainement être comblée dans quelques années grâce aux données de meilleure qualité récoltées via les Modules ambulatoires des relevés sur la santé (MARS). D'ici-là, pour quantifier les dépenses dans la statistique « coûts et financement du système de santé », il est nécessaire de recourir à des données et à des estimations qui n'atteignent que partiellement le degré de qualité légitimement attendu.

1.2. Objectif

Dans le cadre de la révision 2017 de la statistique « coûts et financement », une nouvelle voie pour remédier au problème de qualité susmentionné a dû être trouvée. Comme il n'existe pas encore à ce jour de solution satisfaisante, il a été décidé de recourir à une méthode transitoire qui, comparée à d'autres, présente des inconvénients relativement limités.

1.3. Recherche de sources de données alternatives

L'OFS a examiné avec soin les sources de données alternatives aujourd'hui disponibles (notamment le registre STATENT, la statistique de la TVA, différentes données privées). Il se trouve qu'aucune de ces sources n'est compatible avec le modèle de l'OFS.

1.4. Solution provisoire

On a utilisé jusqu'ici une estimation ponctuelle de l'année 2000, qui a ensuite été appliquée par extrapolation aux années suivantes (elle présente toujours dans son principe certaines incertitudes méthodologiques). On utilisera désormais une nouvelle estimation ponctuelle pour l'année 2009 – qui sera elle aussi extrapolée aux années suivantes. Il n'y a, pour l'heure, pas d'autre solution.

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.statistik.admin.ch

2. Description de méthode: méthodologie utilisée jusqu'ici

2.1. Années 1995-2000: données de la Caisse des médecins, Zurich

Le modèle de la statistique « coûts et financement » (conception détaillée 2000) a pu recourir longtemps, pour l'estimation des coûts des médecins, aux données de la Caisse des médecins. Cette source de données a été disponible jusqu'à l'année 2000, mais plus par la suite.

2.2. Modèle de données des années 2001-2014: extrapolation

La perte de cette source de données a été compensée par une extrapolation basée sur les prestations LAMal des médecins. L'hypothèse suivante est retenue:

$$Taux\ de\ croissance\ des\ coûts\ totaux\ des\ médecins = Taux\ de\ croissance\ des\ coûts\ net\ LAMal\ des\ médecins$$

Coûts des médecins dans le modèle non révisé (en millions de francs)						
Années	**Données:**			**Hypothèse:**	**Résultat:**	
	Total Médecins 2000 (estimation ponctuelle)	Dépenses LAMal Médecins net	Croissance LAMal Médecins	Croissance Total Médecin = Croissance LAMal Médecins	Total extrapolé	Part brute LAMal des coûts totaux (%)
2000	7'655	3'924				51.3%
2001		4'156	5.9%	**5.9%**	=7'655*(1+5.9%) = 8'107	51.3%
2002		4'224	1.6%	**1.6%**	8'239	51.3%
2003		4'342	2.8%	**2.8%**	8'470	51.3%
2004		4'544	4.7%	**4.7%**	8'864	51.3%
2005		4'719	3.8%	**3.8%**	9'205	51.3%
2006		4'802	1.8%	**1.8%**	9'367	51.3%
2007		5'000	4.1%	**4.1%**	9'752	51.3%
2008		5'290	5.8%	**5.8%**	10'318	51.3%
2009		5'481	3.6%	**3.6%**	10'692	51.3%
2010		5'578	1.8%	**1.8%**	10'880	51.3%
2011		5'774	3.5%	**3.5%**	11'263	51.3%
2012		6'001	3.9%	**3.9%**	11'706	51.3%
2013		6'404	6.7%	**6.7%**	12'491	51.3%
2014		6'748	5.4%	**5.4%**	13'162	51.3%

Cette hypothèse pose un problème car elle fixe la part LAMal de manière constante à 51,3%. L'hypothèse, justifiée pour les deux à trois premières années, devient de plus en plus spéculative à mesure que les années passent (voir le point 3 ci-dessous).

3. Problème méthodologique fondamental de l'extrapolation: forte probabilité d'avoir des écarts importants après deux à trois ans

On peut appréhender le problème en prenant l'exemple hypothétique des assurances privées. Qu'aurait-on observé si, hypothétiquement, les données sur les assurances privées n'avaient plus été disponibles à partir de l'année 2000 ? (En réalité elles ne l'ont plus été à partir de 2008, nouvelle source de données disponible à partir de 2013.)

Le tableau ci-après montre les écarts qui peuvent apparaître: pour les hôpitaux, l'écart entre les chiffres hypothétiques et les chiffres réels n'est inférieur à 10% que les deux premières années. Ensuite, il augmente continuellement. Au bout de 5 ans déjà, on observe un écart d'environ 40% par rapport aux chiffres réels. Pour les médecins, on constate un écart problématique de -30% après deux ans déjà. Dans un système aussi complexe que le système de santé, la méthode de l'extrapolation est donc une méthode assez problématique, acceptable seulement pour un tout petit nombre d'années.

Extrapolation assurances privées: comparaison réalité-hypothèse (en millions de francs)		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hôpitaux	**Réalité:** Modèle actuel, extrapolation 2008-2012	2'751	2'853	2'593	2'308	2'274	2'036	2'032	2'118
Hôpitaux	**Hypothèse:** Extrapolation depuis 2000	2'751	2'876	2'808	2'662	2'727	2'798	2'842	2'996
Hôpitaux	**Différence en %**	0.0%	0.8%	8.3%	15.3%	19.9%	37.4%	39.9%	41.5%
Médecins	**Réalité:** Modèle actuel, extrapolation depuis 2008	436	520	659	653	765	979	1'115	1'181
Médecins	**Hypothèse:** Extrapolation depuis 2000	436	455	445	422	432	443	450	474
Médecins	**Différence en %**	0.0%	-12.4%	-32.5%	-35.5%	-43.5%	-54.8%	-59.6%	-59.8%

4. Description de méthode: méthodologie révisée (provisoire)

4.1. Estimation ponctuelle pour l'année 2009

Une méthode d'estimation alternative fiable a pu être développée – la dernière fois pour l'année 2009 – grâce à l'utilisation combinée de plusieurs sources de données. Elle se présente comme suit: le revenu assujetti à l'AVS des médecins est multiplié par l'inverse de la part de leur «revenu mixte» [1] pour calculer le chiffre d'affaires par tête des médecins indépendants. Ce dernier est multiplié par le nombre de médecins.

Détermination: estimation ponctuelle pour l'année 2009		Source:
Inconnue	$TotalMédecins_{2009}$ = ?	
Données	$RevenuAVSmédecinsmédian_{2009}$ =190'500	Données Medisuisse-FMH 2012[2]
	$RevenuAVSmédecinsmédian_{2008}$ =187'300	Données Medisuisse-FMH 2011[3]
	$RevenuAVSmédecinsmoyen_{2008}$ =230'620	
	$NombreMédecins_{2009}$ =15'912	Statistique FMH
	$PartRevenu_Mixte2009$=31.7%	Statistique des arts et métiers
Formule, résultat	$RevenuAVSmédecinsmoyen_{2009}$ $=RevenuAVSmédecinsmédian_{2009}$* $\frac{RevenuAVSmédecinsmoyen_{2008}}{RevenuAVSmédecinsmédian_{2008}}$ [4] =190'500*1.23 =234'560	

[1] Le *revenu mixte* est la somme du bénéfice d'exploitation et du salaire de l'entrepreneur. Ce salaire correspond à la rémunération des activités de l'entrepreneur qui auraient aussi bien pu être effectuées par des employés. Voir définition sous https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=1668. L'hypothèse sous-jacente selon laquelle le *revenu mixte* donné par la statistique des arts et métiers correspond au revenu AVS des médecins doit être solidement justifiée.

[2] Source: http://www.fmh.ch/files/pdf11/Einkommen_2012_D.pdf

[3] Source: http://www.fmh.ch/files/pdf11/Erhebung_der_Einkommensverhaeltnisse.pdf

[4] Avec un facteur de conversion de la médiane à la moyenne de 1,23 (la médiane et la moyenne sont connues pour 2008; pour 2009, seule la médiane est connue.)

$$TotalMédecins_{2009} = RevenuAVSmédecins_{2009} * NombreMédecins_{2009} * \frac{1}{PartRevenu_Mixte}$$ =11‘774 Mio. CHF

4.2. Années 2010-2015: extrapolation jusqu’à l’arrivée des données structurelles OFS (soins ambulatoires)

Faute d’alternative, on a procédé de nouveau à une extrapolation sur la base des données LAMal, ce qui, comme on l’a dit plus haut sous 2.2, présente des inconvénients du point de vue méthodologique. La part de financement LAMal brute par rapport au total n’évolue pas comme dans la réalité mais elle est fixée par la méthode de l’extrapolation – actuellement à une nouvelle valeur de 60,8% (voir le tableau). Le recours à l’extrapolation entraîne une certaine rigidité statistique dans le modèle de données.

Coûts des médecins dans le modèle révisé (en millions de francs)						
Années	**Données:**			**Hypothèse:**	**Résultats:**	
	Total Médecin 2009 (estimation ponctuelle)	Dépenses LAMal Médecin brutes	Croissance LAMal Médecin	Croissance Total Médecin = Croissance LAMal Médecin	Total extrapolé	Part LAMal brut dans le Total (%)
2009	11‘774	7'162				60.8%
2010		7'280	1.6%	1.6%	=11‘774*(1+1.6%) =11‘968	60.8%
2011		7'500	3.0%	3.0%	12‘330	60.8%
2012		7'771	3.6%	3.6%	12‘775	60.8%
2013		8'371	7.7%	7.7%	13‘763	60.8%
2014		8'830	5.5%	5.5%	14‘517	60.8%
2015		9'384	6.3%	6.3%	15‘427	60.8%

Dans quelques années, l’OFS disposera de données de haute qualité issues du relevé des Données structurelles des cabinets médicaux et des centres de soins (MAS). La méthode décrite ci-dessus n’aura donc à être utilisée que jusqu’à nouvel ordre. D’autres sources susceptibles de générer des informations supplémentaires sont à l’étude et seront intégrées à l’avenir dans la statistique.